



Enjambée asbl

N° d'entreprise : 0809-515-379

Av. J. de Meurers, 101

1150 Bruxelles

www.enjambee.be

COTISATION 2012 course à pied et vélo

Cher membre,

Voici les conditions de cotisation retenues pour cette année.

La cotisation comprend :

- 1) L'accès aux vestiaires et la participation aux entraînements du dimanche et du mercredi.
- 2) L'accès aux activités de course, marche nordique et vélo.
- 3) Participation gratuite à certaines compétitions.
- 4) Une assurance en dégâts corporels et matériels ainsi que la responsabilité civile.
- 5) Une carte de membre à présenter dans les magasins de sport.
- 6) L'information aux activités du club lors des entraînements ou sur le site du club.

Membre ordinaire : 50 €

Pensionné : 40 €

Chômeur : 40 €

Moins de 30 ans : 25 €

Habitant WSP : 40 €

☞ Ci-dessous, le talon d'inscription à compléter et à transmettre **obligatoirement**, à Yves Genot afin de vous inscrire effectivement au club pour l'année civile 2012.

ENJAMBEE 2012 - INSCRIPTION – Course à pied et vélo.

Nom :	
Prénom :	
Adresse :	
Code postal :	
Téléphone fixe :	GSM :
Email :	
Date de naissance :	
Profession	

Je, soussigné(e), accepte les conditions d'inscription et certifie être en bonne santé et avoir subi un examen médical m'autorisant à pratiquer les activités du club.

Je verse la somme de€ au compte FORTIS de L'ENJAMBEE : 001-0845157-72.

Date :

Signature :